

Paris, le 7 avril 2016  
CP063 – 2016

## Le CNES à la 35<sup>ème</sup> place au classement des déposants de brevets INPI en 2015

L'Observatoire de la propriété industrielle vient de faire paraître le palmarès des déposants de brevets auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle). Le CNES figure cette année au 35<sup>ème</sup> rang du classement, avec 40 demandes publiées, une progression de 10 places par rapport à l'année précédente.

L'Observatoire de la propriété industrielle établit chaque année le palmarès des déposants de brevets auprès de l'INPI, palmarès établi selon le nombre de demandes de brevets, publiées l'année précédente. Une nouvelle fois, les premiers déposants sont des entités du secteur automobile, suivies de près par les principaux secteurs industriels (cosmétique, aéronautique, télécommunications, électronique, chimie et énergie).

Le CNES se place à la 35<sup>ème</sup> place de ce classement, avec 40 brevets déposés en 2015, soit une progression de 10 places par rapport au palmarès de l'an passé, qui voyait le CNES placé au 45<sup>ème</sup> rang. Sur les 35 brevets déposés en 2015, six sont relatifs à l'opération #ActInSpace, dont le but est de promouvoir l'usage des technologies spatiales, au bénéfice des citoyens, de l'emploi et de notre planète et qui s'adresse à tous, du créateur d'entreprise au chercheur en passant par le passionné d'espace.

<https://entreprises.cnes.fr/fr/actinspace>

---

### Contacts

Pascale Bresson  
Julien Watelet

Tél. 01 44 76 75 39  
Tél. 01 44 76 78 37

[pascale.bresson@cnes.fr](mailto:pascale.bresson@cnes.fr)  
[julien.watelet@cnes.fr](mailto:julien.watelet@cnes.fr)

[presse.cnes.fr](https://presse.cnes.fr)